

Séance du 27 septembre 2013

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sauf M. Wilfried Quichante qui donne pouvoir à M. Sébastien Bonnet, M. Jean-Paul Durey qui donne pouvoir à Mme Corinne Piquard, M. Jean-Pierre Sauvageot qui donne pouvoir à M. Dominique Coudry M. Jean Bosia qui donne pouvoir à M. Cédric Lindecker et Mme Françoise Longo, absente excusée

1. Forêt : coupes 2014

Sur proposition de l'ONF, et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les coupes de bois réglées sur l'exercice 2014 ainsi que les coupes non réglées les destinations suivantes :

I - VENTE AUX ADJUDICATIONS GENERALES

coupes feuillus : parcelles 9, 14R, 18, 19, 20P et 21P

II - DELIVRANCE AUX AFFOUAGISTES

Pour le partage sur pied des bois d'affouage, 3 garants sont désignés :

- Monsieur Alphonse PEPIOT
- Monsieur Mickaël TAILLARD
- Monsieur Sébastien BONNET

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage sur parcelles 9, 14R, 18, 19, 20P et 21P

Mode d'exploitation retenu : vente sur pied

Délai d'exploitation : voir le règlement d'affouage

Hiver 2012-2013 : affouage parcelle P3, 10, 13

III - VENTE AMIABLE DES LOTS DE FAIBLE VALEUR

le cas échéant, vente amiable selon les procédures ONF en vigueur des produits de faible valeur

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

pour : 9/9

2. Bâtiment Mairie : devis pour porte extérieure

Monsieur le Maire rappelle que la porte d'entrée du bâtiment mairie est en mauvais état et mal isolée. Des devis ont été demandés à trois entreprises :

- CBois-Agencement :
- * porte en chêne : 9830.85 € HT
- * porte en pin : 8214.05 € HT
- Agencement Comtois
- * porte en PVC : 5915.00 € HT
- Fermeture de France
- * porte en PVC : 6203.70 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Agencement Comtois.

pour : 8 contre : 0 abstention : 1

3. Salle de convivialité : devis pour placards de cuisine et d'entrée

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des avantages qu'il y a à améliorer l'aménagement des placards pour les locations. La société CBois-Agencement a proposé

* la modification en 2 parties d'une porte de placard de la cuisine pour 135.51 € TTC

* l'installation d'un placard à l'entrée pour 858.73 € TTC

Le Conseil Municipal approuve ces aménagements et décide l'ouverture de crédits au compte 2188 de 1000 €, pris sur le suréquilibre de fonctionnement.

pour : 8 contre : 0 abstention : 1

4. Subvention aux Virades de l'Espoir

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association Virades de l'Espoir.

Il est décidé le virement de crédit suivant :

compte 627/011 - 50 €

compte 6574/65 + 50 €

pour : 9 contre : 0 abstention : 0

5. Budget Assainissement : décision modificative n°1

Le Conseil Municipal décide l'ouverture de crédits de 4100 € au compte 2158 (budget Assainissement), somme prise sur le suréquilibre d'investissement.

pour : 8 contre : 0 abstention : 1

6. FSL et FAAD 2013

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer au Fonds de Solidarité pour le Logement et au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté.

pour : 9 contre : 0 abstention : 0

INFORMATIONS

- Le changement du matériel informatique du secrétariat de mairie doit être fait. Des devis seront à établir pour un achat en début d'année.

Vu pour être affiché le 4 octobre 2013, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER